

**Ordre du jour :**

- 1 - Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 27/11/08
- 2 - Demandes de subventions FEDER – Conseil Régional dossiers ULTIMAT phase II et PROCAB phase II
- 3 - Bilan à mi-parcours du projet interdisciplinaire « réduction des barrières aux échanges »
- 4 - Demandes de financement de manifestations scientifiques
- 5 - Questions diverses.

**1 - Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 27/11/08**

M. TABARY indique que le compte rendu comporte une erreur : il était absent et a donné pouvoir.  
 Sous cette réserve, approbation à l'unanimité.

**2 - Demandes de subventions FEDER – Conseil Régional dossiers ULTIMAT phase II et PROCAB phase II**

M. COUTELLIER présente le projet ULTIMAT phase II, et M. DRAZETIC, le projet PROCAB phase II.  
 Vote favorable à l'unanimité.

**3 - Bilan à mi-parcours du projet interdisciplinaire « réduction des barrières aux échanges »**

Mme LAFOURCADE assure une présentation de l'état d'avancement du sous-projet «réduction des barrières aux échanges et organisation spatiale des activités ». M. TAGBATA, post-doctorant, assure quant à lui une présentation du sous-projet « la nouvelle normalisation des activités économiques ».

**4 - Demandes de financement de manifestations scientifiques**

Porteur - Laboratoire	Objet	Demande à l'UVHC	Demande au Conseil Régional
Fabrice GUIZARD-DUCHAMP CALHISTE	Symposium « Une bête parmi les hommes : le chien » 5-6 nov 2009	<b>1000 €</b> (provenance C.A.V.M.)	<b>900</b>
Denis REMIENS IEMN-DOAE	Workshop franco-chinois 2-4 juin 2009	<b>500 €</b>	-

Le Conseil scientifique déplore que le workshop franco-chinois de l'IEMN-DOAE se déroule intégralement à Lille. M. Millot propose qu'une participation supplémentaire à hauteur de **500 € soit attribuée si une journée a lieu à Valenciennes**.  
 Avis favorable à l'unanimité sur les 4 propositions.

**5 - Questions diverses**

M. CATTAN demande si une amélioration de l'accueil des professeurs étrangers invités peut être espérée. M. Millot indique que le projet de technopôle comporte une résidence hôtelière.

M. GUERRA demande comment il convient de signer les publications, maintenant que l'arrêté du PRES est signé. M. MILLOT répond que dès que cela sera arrêté, il enverra un mail aux enseignants-chercheurs.

**Présidence du C. S. :** M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

**Présents :**

**Collège A :**

Mmes HARMAND, LAFOURCADE, LERICHE,  
 MM. ABRAMOVICI, CATTAN, GUERRA, LEPOUTRE, LOCHEGNIES,  
 NONGAILLARD, VRANCKEN

**Collège B :**

M. SODAÏGUI

**Collège C :**

Mme PETILLON,  
 MM. DELOT, GUIZARD-DUCHAMP, POLET, TABARY

**Collège E :**

MM. DANJOU, GARÇON

**Collège F :**

Mme GUILAIN

**Collège pers. ext. :**

MM. CADET, ZINGRAFF

**Invités :**

MM. COUTELLIER, DOGHECHE, DRAZETIC, HERBIN, REMIENS, TAGBATA

**Ont donné pouvoir :**

Mme GIRARD à Mme GUILAIN, Mme PARROT à Mme LAFOURCADE, Mme  
 SÉNÉCHAL à Mme PETILLON, M. GAZALET à M. NONGAILLARD  
 M. ZIEGER à M. ABRAMOVICI, M. DELBECQ à M. CADET, M. PAPIN à M.  
 ZINGRAFF

**Excusés :**

Mme TRUFFERT, MM. DUBURCQ, JENNY, MONNOYER DE GALLAND, PREVOST

Valenciennes, le 27 février 2009  
 Le Vice-Président chargé de la  
 recherche

P. MILLOT

